PARIS ATTITUDE

Communiqué de presse

Septembre 2026

Hausse de la taxe sur les logements vacants : la location meublée moyenne durée comme solution ?

Le Conseil de Paris a adopté le 18 juillet dernier le projet d'application d'une surtaxe sur les logements vacants. Dès janvier 2027, le coût de la vacance pourra quasiment doubler pour les propriétaires de logements laissés inoccupés. Pour les propriétaires désireux de remettre leur bien sur le marché de la location rapidement, de manière flexible et sécurisé, il existe une solution : la location meublée moyenne durée. Paris Attitude, spécialiste de ce modèle, affiche par exemple un taux d'occupation moyen 90 %.

Selon les derniers chiffres publiés par l'INSEE en août 2026, près de 139 100 logements sont aujourd'hui vacants dans la capitale, hors résidence secondaire, soit environ 10 % du parc résidentiel parisien. Afin d'inciter leur remise sur le marché, la Ville de Paris appliquera dès le début de l'année prochaine un quasi doublement de la taxe sur les logements vacants.

« *Au regard du volume d'appartements concernés et de la situation locative dans la capitale, la volonté de la Ville de Paris d'inciter les propriétaires à remettre ces biens sur le marché nous semble pertinente. La vacance représente un volume considérable de logements qui pourraient contribuer à l'offre disponible à Paris. Encore faut-il que les propriétaires disposent d'une solution adaptée à leur situation.* », explique Frédéric Lecoq, fondateur de Paris Attitude.

Une solution garantissant flexibilité et sécurité

Tous les propriétaires ne souhaitent cependant pas s'engager à louer leur bien sur une longue durée. Certains préparent une vente, envisagent des travaux de rénovation ou souhaitent simplement conserver la possibilité de récupérer leur bien à moyen terme. Dans ces cas, la location meublée moyenne durée répond à leurs besoins grâce à la souplesse qu'elle offre : elle permet de louer un logement entre 1 et 10 mois, sans s'engager dans un bail classique reconductible. Les propriétaires disposent ainsi d'une solution de transition pour éviter de laisser leur bien inoccupé, tout en se laissant le temps de définir leur projet.

Principalement occupés par des salariés en mobilité professionnelle et des étudiants effectuant un stage ou un semestre universitaire, les appartements gérés par Paris Attitude sont loués en moyenne pour une durée de 8 mois. Les dossiers des locataires font l'objet d'une sélection rigoureuse et, dans de nombreux cas, les entreprises prennent directement en charge les loyers de leurs salariés. La location meublée moyenne durée offre ainsi un risque d'impayés plus limité, un autre atout de nature à rassurer les propriétaires souhaitant valoriser temporairement leur bien.

90 % de taux d'occupation : un modèle qui fonctionne

C'est ce modèle que propose les entreprises telles que Paris Attitude. Les près de 4 000 biens gérés par l'entreprise dans la capitale affichent un taux d'occupation moyen de 90 %, avec des taux supérieurs dans certains arrondissements :

Contacts Presse

Galivel & Associés – Diane Asty / Margot Lanceraux – 01 41 05 02 02 / 06 46 50 60 44

galivel@galivel.com – www.galivel.com

- 19ème : 99 %
- 11ème : 95 %
- 3ème, 9ème et 20ème : 94 %
- 4ème et 5ème : 91%

Même dans les arrondissements où le taux d'occupation du parc géré par Paris Attitude est le plus faible, il reste élevé :

- 6ème : 85 %
- 7ème : 88%
- 8ème : 84 %

Le délai moyen d'anticipation de nos locataires ; entre la réservation et l'entrée dans les lieux, est quant à lui de 52 jours. Lorsqu'un locataire quitte un logement, le propriétaire peut ainsi lui trouver rapidement un remplaçant, ce qui limite le risque de laisser son logement vacant assez longtemps pour être soumis à la taxe, applicable après un an de vacance.

« *La vacance n'est pas toujours un choix, elle est souvent le résultat d'un manque de solutions adaptées. Entre une location longue durée trop engageante et un logement laissé vide pendant plusieurs mois, il existe une alternative. Pour les propriétaires, la location meublée moyenne durée est une manière de générer des revenus locatifs tout en conservant davantage de liberté qu'avec une location traditionnelle. C'est également une réponse pragmatique pour les personnes ayant besoin d'un logement temporaire à Paris.* », conclut Frédéric Lecoq.

À propos de Paris Attitude

Fondée en 2001, Paris Attitude est la première agence immobilière indépendante française spécialisée dans la location meublée à Paris. Avec près de 4 000 appartements parfaitement meublés et équipés, tous sélectionnés et contrôlés, l'agence s'est imposée comme le partenaire de référence des entreprises, des salariés en mobilité professionnelle, des familles en relocation ou des étudiants internationaux. Plus de 6 000 entreprises, parmi les plus prestigieuses font confiance à Paris Attitude pour loger leurs collaborateurs. Cette expertise de la mobilité professionnelle profite aux propriétaires bailleurs, à qui Paris Attitude propose une gestion locative sur-mesure conciliant rentabilité et flexibilité : sélection rigoureuse des locataires, gestion administrative et financière complète. Un modèle qui allie la stabilité de la moyenne durée à la souplesse recherchée par les propriétaires, et qui vaut à l'agence une note de 4,6/5 sur Trustpilot, fondée sur plus de 2 700 avis vérifiés.

Contacts Presse

Galivel & Associés – Diane Asty / Margot Lanceraux – 01 41 05 02 02 / 06 46 50 60 44

galivel@galivel.com – www.galivel.com